



FORAGE

Le forage est l'activité essentielle de l'exploration. Il sert à définir l'emplacement, la taille et la forme d'un gisement minéral découvert au cours de l'exploration. Il sert à prélever des roches profondément enfouies dans les gisements, parfois à plus de 1000 m sous la surface.

De nombreux forages sont habituellement pratiqués sur un gisement. Les copeaux ou les carottes sont analysés dans un laboratoire. Divers types de forets sont utilisés, selon les conditions. Le forage au diamant est le plus précis pour l'exploration minérale.

Les forages commencent habituellement à l'étape EX-4 de l'exploration et peuvent se poursuivre jusqu'à l'étape DA-4 (voir le [diagramme](#)).



Les impacts environnementaux des forages (p. ex. perturbation des sites, déversements de liquides de forage) varient en fonction de l'ampleur des opérations, de leur emplacement et de leur conception. Si ces facteurs sont pris en compte, des mesures efficaces peuvent être mises en place pour atténuer leurs impacts.

Seuls les titulaires de claims peuvent procéder au forage. Ils doivent en outre détenir divers permis du MERN et du MDDELCC (p. ex. pour l'utilisation de matières dangereuses, le confinement des boues de forage, l'entreposage de la roche prélevée, et pour la remise en état des sites de forage).